



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 12 décembre 2017**

**Horaires d'ouverture au public :**

Lundi : de 9 h à 10 h 30  
 Mardi : de 18 h 00 à 19 h 30  
 Jeudi : de 18 h 00 à 19 h 00

*L'an deux mil dix-sept, le douze décembre à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.*

**Présents :** MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Destouches, Bayon (arrivé à 21h), Mme Coudray, M. Pivert, Mme Loisel, M. Gille, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

**Absents excusés :** Mmes Chevallier (pouvoir à M. Destouches) MM Rousseau, Mabrouk.

**Secrétaire de séance :** Mme Loisel

**Egalement présent :** Mme Limeul (secrétaire de mairie)

### 1. Commerce : attribution des marchés de travaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre les avis de la Commission d'appel d'Offres et d'attribuer les marchés aux entreprises retenues comme étant les offres les mieux disantes après négociation, à savoir :

Lot n° 1	TP/VRD – désamiantage - maçonnerie/démolitions – ravalement – échafaudages communs – chape/carrelage/faïence	SARL DIAS Construction – 28210 Nogent le Roi	151 178,00 € HT
Lot n° 2	Charpente/couverture - zinguerie	SARL DIAS Construction – 28210 Nogent le Roi	33 000,00 € HT
Lot n° 3	Menuiseries extérieurs-intérieures	SARL Menuiserie GARNIER PCS 28100 Dreux	52 711,00 € HT
Lot n° 4	Doublages/cloisons sèches/faux plafonds	Entreprise Dominique TRAVERS 28800 Bonneval	35 376,80 € HT
Lot n° 5	Electricité courant fort/courant faible	EUURL FRISON Pascal 28130 Yermenonville	28 573,35 € HT
Lot n° 6	Chauffage/VMC/Plomberie-sanitaire	SARL HYDRO-CONFORT 28000 Chartres	45 836,34 € HT
Lot n° 7	Peintures/sols souples	SAS MAI Entreprise 28000 Chartres	32 900,00 € HT
Lot n° 8	Serrurerie	SAS SOLUTION & DESIGN HABITAT 28630 Le Coudray	19 537,83 € HT
Lot n° 9	Espaces verts	SARL VERT-TIGE 78125 Saint Hilarion	2 100,00 € HT
Lot n° 10	Matériels de cuisine	SAS VIAUD 28000 Chartres	24 780,00 € HT
		<b>TOTAL</b>	<b>425 993,32 € HT</b>

### 2. Régie de recettes : modification des produits à encaisser.

Le Conseil municipal donne son accord pour supprimer la régie de recettes du CCAS et décide de reporter sur la régie de recettes de la commune les produits encaissés jusqu'alors par le CCAS.

3. Budget assainissement : décision modificative n° 92700/2017-01.

Suite à la révision du taux de l'emprunt contracté à la Caisse des Dépôts et Consignation lors des travaux d'assainissement de Boigneville, tranche 3-4, le Conseil municipal décide d'inscrire des crédits supplémentaires à l'article 66111 du budget assainissement, à savoir :

Article 61528 : - 120 €

Article 66111 : + 120 €

4. Personnel : régime indemnitaire 2018.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire pour 2018 :

- L'IAT au profit des agents de la filière technique : coefficient 7 maximum
- L'IFTS au profit de l'agent de la filière administrative : coefficient 5,9 maximum
- L'IEMP au profit des agents :
  - Filière administrative : coefficient 3 maximum
  - Filière technique : coefficient 1,5 maximum

5. Questions et affaires diverses- Fibre optique

Malgré les interventions de la mairie auprès de SFR et d'Eure et Loir numérique, de nombreuses avaries subsistent pour beaucoup d'abonnés. Le matériel installé n'est pas dimensionné par rapport aux nombre d'abonnés. La commune reprend contact avec la CC des Portes Euréliennes, dont c'est la compétence, afin de faire un suivi des installations faites par SFR.

- Radar pédagogique

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux rue de Maintenon, le radar a été déposé. Il sera installé à un autre endroit du village.

6. Comptes rendus des commissions et syndicats.- Commission des Affaires Scolaires.

Monsieur Destouches indique que l'école maternelle de Gas a contacté l'entreprise PAPREC afin d'organiser une opération « collecte de papiers ». Une benne sera installée du 3 au 10 avril 2018 à proximité de l'école maternelle pour venir y déposer toutes sortes de papier (prospectus, livres, papier à l'exclusion du carton). Le bénéfice de cette opération sera versé à la coopérative scolaire.

- SIVOM

La balade du Père Noël aura lieu le samedi 23 décembre 2017. Rendez-vous à 17h45 pour la distribution des lampions aux enfants à 17h45 à l'école Hélène Boucher de Yermenonville.

La séance cinéma aura lieu le dimanche 21 janvier 2018 avec le film d'animation « Coco » de Walt Disney en projection au cinéma « Les enfants du Paradis » à Chartres.

- Commission « Culture et Patrimoine »

La Commission propose d'organiser un concours de vélos fleuris. Pensez dès à présent à rassembler des vieux vélos pour le printemps prochain.

**Séance levée à 22h15**

**Le Maire,  
Bernard MARTIN**



## INFORMATIONS DIVERSES

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales pour 2018 peuvent se présenter en mairie aux heures de permanences jusqu'au 30 décembre 2017. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une permanence aura lieu exceptionnellement **le samedi 30 décembre 2017 de 10h00 à 12h00 uniquement** pour les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales.

### FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018.

En cas d'urgence, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou à Messieurs les Adjointes.

### CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 19 janvier 2017 à 19h00 à la mairie.

### AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Ouverture les samedis matin : 16 décembre – 13 et 27 janvier 2017

La Poste sera fermée du jeudi 21 décembre au soir au lundi 3 janvier 2018 au matin.

### FERMETURE DES DECHETERIES

Toutes les déchèteries seront fermées du dimanche 24 décembre 2017 à 12h45 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 inclus.

*Le Maire et le Conseil Municipal*

*vous souhaitent de bonnes fêtes*

*de fin d'année et vous présentent*

*leurs meilleurs vœux*

*pour*

**2018**